
Bourses SSA 2017 pour la création chorégraphique

Communiqué

Lausanne, avril 2017

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) vient d'attribuer cinq bourses d'un montant global de 66 000 francs à des chorégraphes et compagnies de danse indépendantes suisses ou établis en Suisse.

Ces bourses annuelles sont destinées à soutenir la création de nouvelles œuvres chorégraphiques originales par des compagnies de danse indépendantes suisses ; elles sont attribuées chaque année par un jury composé de professionnels, nommé par la SSA.

Le jury chargé d'examiner les 16 projets soumis au concours était composé de Julia Wehren (chercheuse en danse à l'Institut des études théâtrales de l'Université de Berne), Boris Brüderlin (Directeur RESO, Berne) et Yan Duyvendak (artiste, Genève). Il a décidé, après une analyse appropriée de chacun des projets, d'attribuer les bourses aux chorégraphes et projets suivants:

Dans la catégorie A (chorégraphes dits « émergents ») :

- Le projet *Hate* de Laetitia Dosch et Judith Zagury

Dans la catégorie B (chorégraphes dits « confirmés ») :

- Le projet *Chronological / Trio* de Yasmine Hugonnet
- Le projet *Hijra* de Chris Leuenberger
- Le projet *Sing the Positions* de Ioannis Mandafounis et Aoife McAtamney

Dans la catégorie C (chorégraphes dits « établis ») :

- Le projet *Silence Je Danse* de Cindy van Acker

Cette action du Fonds culturel SSA sera reconduite en 2018. Le règlement 2018 sera disponible sur le site www.ssa.ch / Fonds culturel dès l'automne 2017 ou peut être obtenu sur simple demande.